

Compte rendu de la réunion du 25/11/2009

Etaient présents : I. Alleman ; MC. Barnoux ; J. Constans ; C. Demichelis ; B. Desch ; V. Eymery ; E. Fougereau ; E. Garbez ; M. Larue ; G. Malicki ; G. Michel ; A. Mousnier ; S. Riehl ; B. Veyrier

Absents et excusés : S. Dumas, C. Jacob ; C. Bornet ; A. Holay Loisel ; C. Boronad

Invité : N. Saadallah Médecin douleur

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	ACTIONS	Personne en charge
Actualités sur les antalgiques	<p>Le docteur N. Saadallah de l'hôpital saint Joseph (Marseille), a effectué une présentation sur les nouveaux médicaments antalgiques en précisant leurs points forts et leurs limites.</p> <p>Quelques points ont été débattus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les antalgiques topiques ont été présentés (Versatis®; Zostrix®). la discussion s'engage sur l'utilisation du Versatis® dans les douleurs neuropathiques, qui est une indication hors AMM, mais son intérêt est souligné, compte tenu du bon rapport efficacité et tolérance, notamment chez des patients ne pouvant recevoir les autres spécialités disponibles pour inefficacité ou intolérance. - Pour l'oxycodone injectable, Oxynorm®, la durée de péremption dans la pompe est de 7 jours à température ambiante ;les équivalences avec la morphine en pratique (différent du document du labo (1 mg de Morphine = 0,5 mg d'oxycodone) <p>Il est débattu de l'oxycodone et de la possibilité de le rétrocéder ou de le fournir pour les patients en HAD (pour ce dernier point, ce n'est pas encore définitivement légal dans l'attente des décrets d'application d'HPST, cette loi autorise la fourniture des médicaments aux HAD par les PUI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant le Fentanyl® en patch, il est abordé le problème du référencement du générique par rapport à la spécialité. l'hôpital saint Joseph ayant référencé le générique est donné ; indique l'absence de problème en terme d'adhésion du patch et d'équivalence de dose. <p>Enfin, MC Barnoux propose de fournir un dossier complet qu'elle a réalisé en vue de la certification V210 (prise en charge de la douleur) et de le mettre à disposition des collègues. Ces documents seront mis en ligne sur le site e-omedit pour permettre aux autres établissements de répondre aux exigences de la certification V2010 sur la prise en charge de la douleur. Elle propose également de mettre à disposition un tableau d'équivalence des antalgiques.</p>	<p>Diaporama « Actualités antalgiques 2009-2010 »</p> <p>Manuel de certification 2010 page 47 http://www.has-sante.fr/portail/plugins/ModuleXitiKLEE/types/FileDocument/doXiti.jsp?id=c_726236</p> <p>Tableau des équivalences Outil d'aide à la préparation de la certification V2010</p>	<p>N. Saadallah</p> <p>MC Barnoux</p> <p>MC Barnoux</p>

Les colles chirurgicales	<p>Les différentes colles disponibles sont abordées.</p> <p>Une équivalence est à noter : 0,5 ml de Bériplast = 1 ml de Tissucol</p> <p>Cette présentation souligne l'intérêt comme pour les médicaments de rationaliser l'utilisation des DM. Ainsi, dans le cas des colles, il est utile, de protocoliser l'utilisation de celles ci en fonction du type d'hémorragie et de chirurgie.</p>	<p>Diaporama « Point sur les colles chirurgicales »</p>	<p>MC Barnoux</p>
De nouveaux groupes de travail à naître	<p>1- compte tenu des spécificités des DM, il a été décidé de créer au sein de l'OMIT un groupe de travail spécifique Dispositifs Médicaux / DMI. MC Barnoux a accepté d'être la responsable de ce groupe. Les objectifs concernent le bon usage et les bonnes pratiques dans ce domaine, notamment en lien avec les exigences du CBU</p> <p>!! Un appel à candidature est fait !! On recherche des candidats spécialistes ou ayant une bonne expérience des DM pour participer à ce groupe</p> <p>2- Création d'un groupe de travail HAD intégrant les médecins coordonnateurs et les directeurs d'HAD pour optimiser la prise en charge médicamenteuse. Il est suggéré d'associer les Pharmaciens de ville et hospitaliers à ce groupe</p> <p>3- Suite à l'enquête antifongique de septembre 2009, il est prévu de créer un groupe de travail Antifongiques qui rassemblera les acteurs concernés par la prescription de ces médicaments (médecins , mycologues, pharmaciens, médecins référents en antiinfectieux) des établissements prescripteurs.</p>		<p>A. Mousnier V. Pellissier</p>
Enquête CBU + Campagne de communication sur le CBU	<p>Les résultats préliminaires de l'enquête CBU sont présentés.</p> <p>Globalement, cette enquête étendue à 30 établissements de l'interrégion PACA et CORSE confirme les résultats de l'étude pilote réalisée à l'APHM , à savoir une méconnaissance des acteurs hospitaliers les plus concernés (médecins, infirmières ou cadres de santé, préparateurs)</p> <p>Suite à ce constat, il est proposé de réaliser une campagne de communication sur le contrat de bon usage en utilisant les documents mis en place à l'APHM.</p> <p>Cette campagne s'appuie sur 2 types de documents</p> <ul style="list-style-type: none"> - une affiche sur le CBU pour les unités de soins - un petit dépliant d'information (format A4 plié en 3). <p>Il est proposé, avec l'accord de l'APHM, de réaliser un document sous l'égide de l'OMIT (logo ARH PACA et Corse) personnalisable par les établissements qui pourraient y adjoindre leur propre logo et le compléter avec leurs données personnelles.</p>	<p>Affiche CBU + Guide de Bonnes pratiques de prescription</p> <p>Le document révisé sera envoyé aux membres du groupe pour relecture puis diffusion ensuite.</p>	<p>I. Alleman</p> <p>Le groupe « Politique d'achats »</p>

Quelques dates à retenir	La Journée de l'OMIT PACA Corse est prévue le 2 février 2010 . Le thème concerne « La sécurité de la prise en charge médicamenteuse du médicament à l'hôpital». la réunion se tiendra toute la journée et aura lieu dans l'Amphi HA 2 de la Timone à Marseille		V. Pellissier A. Mousnier
Calendrier 2010 Prochaine réunion	24 février 2010 – 28 avril 2010 – 30 juin 2010 Lieu ARH PACA Horaire inchangé 14h - 17h		